

Service Pénitentiaire

37-1

Prison de _____

Nom : M. M. M.

Origine : C. C. C.

Chefferie : M. M. M.

Territoire : M. M. M.

Profession : M. M. M.

N° du R.E. : 111

Formule dactyloscopique : _____

Arrêté le : _____

Condamné le : 17/11/52 à 15 jrs de S.P.P.
250 jrs Am de 10 jrs
en les F. de 4 jrs

1/4 de peine : _____

Sorti le : 4/6/52 ou 14/6/52 ou 18/6/52

Transféré le : _____

Rapatrié le : _____

Expulsé le : _____

Décédé le : _____

LE GARDIEN,

M. M. M.



Billet d'élargissement.

Le nommé RWATANGARO
fils de Mwaburane, et de Nyirabugurane
Chefferie Murera, sous-chefferie.
colline Gasiza, race Umuhesu
territoire de Ruhengeri
condamné par le Tribunal de Police
en date du 21/5/52
a été élargi après avoir subi sa peine de servitude pénale de 15 jours
de servitude pénale subsidiaire de -
a (ou le) contrainte - par corps de -
Ruhengeri, le 4/6/ 1952
Le Gardien de Prison,

P. O. *[Signature]*

RÉQUISITION

N° du Rôle 65/N.3

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE Ruhengeri

Le Juge du Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'art. 142 et suivants du Décret du 11 juillet 1923.

Requiert M. NEVEJANS Samiel A. C, gardien de la prison de
Ruhengeri de maintenir en détention le nommé RWATANGABO
fils de Mateburane et de Nyirabugurano
originaire de Gasiza, chefferie de Mukwa
Territoire de Ruhengeri, District de Ruanda
condamné par le Tribunal de Police de Ruhengeri en date du 21/5/52
à 15 jours de servitude pénale principale ;
à 10 jours de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de 50 frs
dans le délai de 15 jrs ;
à 4 jours de contrainte par corps à défaut de payer la somme de 21 frs
montant des frais du procès, dans le délai de 15 jrs

A. Ruhengeri, le 21/5/52 19 52

Le Juge de Police,

Arrêté le 21/5/52

N° R. E. 5721

